

L'HORMEMAG

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE L'HORME

JANVIER 2020 • N°60



// FORUM DE L'EMPLOI

Les Pôle emploi de Saint-Chamond et celui de Rive de Gier ont organisé le 8 octobre 2019 un forum de recrutement avec le soutien de la Ville de L'Horme. Cette année, 30 entreprises de la vallée du Gier étaient présentes à la salle Pian Di Sco, de 9h à 13h, pour recevoir des candidats du territoire. Plusieurs secteurs étaient représentés : la mécanique générale, la banque, l'aide à la personne, la restauration et le bâtiment, ainsi que les agences intérim du bassin. L'armée a exposé ses possibilités de carrière. On décompte environ 300 personnes en recherche d'emploi qui ont poussé les portes de ce forum, soit 180 contacts directs entre recruteurs et demandeurs d'emploi.



// UN FIL À LA PATTE

Dans le cadre de la saison culturelle, la compagnie Collectif 7 a joué devant une salle comble jeudi 12 décembre 2019 à l'Espace culturel La Buire !

Le public est ressorti conquis par cette pièce de Georges Feydeau : « Un fil à la patte ».

Ce spectacle a pu être accueilli avec le soutien du Département de la Loire.



// SEMAINE BLEUE

Le 11 octobre 2019, dans le cadre de la Semaine Bleue, plus de 220 personnes ont assisté à l'après-midi récréative prévue à la salle de La Buire. Au programme, en première partie, un film « Les Vieux Fourneaux » avec Pierre Richard et Eddy Mitchell, suivie d'un goûter, très apprécié. Puis en deuxième partie le Duo Youkali a envahi la salle par leurs chants. La soirée s'est terminée par un repas offert par la mairie à 170 personnes à la salle Pian Di Sco, qui comme le veut la tradition a été servi par les membres du Conseil municipal.

Ce fut un moment très convivial.



ÉDITO

Enzo VIVIANI

MAIRE DE L'HORME

Par tradition ce premier bulletin de l'année est l'occasion de faire un bilan de l'année écoulée et d'aborder la prospective pour l'année à venir.

Période électorale oblige, je n'aborderai pas dans cet éditto les projets pour 2020 mais vous proposerai bientôt un programme novateur et d'élaboration largement partagée pour un nouveau mandat.

Si l'année 2018 avait été un peu frustrante en termes d'avancement de nos principaux projets d'urbanisme, l'année 2019 a été très riche en réalisations.

Ainsi les travaux de la **maison intergénérationnelle** sont bien avancés et celle-ci devrait être livrée fin juin 2020. Outre 28 logements, elle accueillera une micro crèche municipale, permettant de créer 10 places supplémentaires en complément des 18 places de la crèche actuelle. C'est une réponse aux attentes des familles, une liste d'attente importante existant à la crèche actuelle, mais aussi il nous semblait intéressant d'insérer une telle structure dans un concept de maison intergénérationnelle. La commune a également acquis un local en rez-de-chaussée pour partie destiné à l'animation des résidents bénéficiant de services à la personne, pour partie réservé à une future animation ouverte à tous.

L'éco quartier des Berges du Gier évolue lui aussi dans le bon sens : le liquidateur judiciaire a enfin signé l'acte de vente de la grande halle à un promoteur ; celui-ci travaille sur un projet d'aménagement qu'il va nous soumettre. Par ailleurs, fruit de nombreuses démarches, interventions et dossiers, la ZAC vient d'être reconnue d'intérêt communautaire, ce qui permettra de ne plus supporter seul le poids financier du projet.

Pour l'opération « **cœur de ville** », en face de l'éco quartier, 2019 a vu se réaliser les démolitions prévues et notamment l'ilot est, à l'angle de la rue Ferouillat et de l'avenue Pasteur, qui va voir la construction d'un immeuble de 11 logements par Loire Habitat avec des commerces en rez-de-chaussée et ceci dès ce premier trimestre. Nous avons également signé avec EPORA, établissement public foncier, une convention opérationnelle qui va nous permettre d'accélérer les acquisitions d'immeubles avant de pouvoir engager des démolitions.

2019 a vu également la **démolition des immeubles IRA** situés en bas du cours Marin et à l'angle de la rue de la libération et de l'avenue Berthelot.

La première tranche du **lotissement la Borie** de 26 maisons individuelles est un succès puisque tous les permis de construire ont été déposés.

SOMMAIRE

- 4 > Actualités
- 5 > Enfance / Jeunesse
- 8 > Votre ville et vous
- 10 > En bref

La restructuration et le réaménagement de la **rue des Cités** et du carrefour avec le boulevard de St Paul sont maintenant terminés ; ils devront être poursuivis sur le boulevard de Saint-Paul. Un trottoir a été créé sur une première partie de la **route Battant** avec la création d'une chicane de sécurité pour ralentir la vitesse sur cette rue de plus en plus fréquentée.

Notre programme de **mise en accessibilité** des bâtiments publics s'est poursuivi avec notamment les écoles, **la salle René Merle et la salle Pian di Sco**. Pour cette dernière, cela a permis de réorganiser le coin cuisine en le rendant plus vaste et plus fonctionnel, de refaire les espaces sanitaires et de rangement.

Dans un tout autre domaine il faut noter la vitalité de notre service enfance jeunesse, notamment depuis sa reprise en régie, avec une augmentation généralisée de la fréquentation au périscolaire et particulièrement du temps de midi avec la cantine (+56% en 3 ans), et à l'extrascolaire.

Même succès pour les services culturels : outre les nombreuses animations en marge des spectacles, la saison culturelle a accueilli 4500 personnes dont de nombreux scolaires (notre engagement dans l'accès à la culture de la jeunesse est une particularité désormais largement reconnue) ; quant à la médiathèque, c'est 10 000 entrées qui ont été comptabilisées pour 45000 prêts de documents, et de plus en plus de participants aux animations, particulièrement lors des contes pour enfants.

2019 a vu également les premières concrétisations de notre programme de dématérialisation de la relation avec nos citoyens avec la mise en place d'une borne tactile dans le hall de la mairie, surmontée d'un écran d'information sur les actualités de la commune.

Je voudrais également avoir une reconnaissance toute particulière envers tous les bénévoles qui s'engagent dans les associations ou nous aident lors de l'organisation de manifestations. La vie associative joue un rôle important dans l'animation et les relations humaines de la commune ; malgré la baisse importante de nos recettes de fonctionnement (due essentiellement à la diminution des dotations de l'état : 370 000 euros par an de moins) nous avons fait le choix de maintenir le niveau de nos aides aux associations ; c'est un des moyens de reconnaître leur intérêt et je pense qu'il doit en appeler d'autres.

Enfin nous avons préparé un budget que nous voterons en février, pour que la vie de la commune ne s'arrête pas pendant la période des élections municipales, charge à la prochaine équipe qui sera élue, de l'amender ou le conserver.

Au nom du conseil municipal, je vous souhaite des vœux de santé, de réussite dans vos projets professionnels et familiaux pour vous et vos proches

 **Suivez toute l'actualité de la Ville de L'Horme sur Facebook.**

INFO MAIRIE

Cours Marin - 42152 L'Horme

Ouverture lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 - mercredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

Tél. : 04 77 22 12 09 - Fax : 04 77 31 67 49

Courriel : mairie@ville-horme.fr

L'HormeMag

Directeur de Publication : Enzo Viviani.

Conception : agence **reciproque**.fr

Dépôt légal 1^{er} trimestre 2020 - Tirage : 2 350 exemplaires

CME

CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS

En début d'année scolaire, tous les élèves des classes de CE2, CM1 et CM2 des trois écoles l'hormoises ont reçu toute explication sur le fonctionnement, le rôle du Conseil Municipal Enfants (CME) et les droits et devoirs des élus juniors, ainsi que sur le déroulement des élections d'élèves de CM1 pour 2 ans.



Les CM1, désireux de faire partie du CME, ont dû poser leur candidature et élaborer un programme qu'ils ont présenté à leurs camarades et affiché dans leur école respective. Le vendredi matin 8 novembre, les élèves concernés, se sont rendus en mairie pour élire leurs représentants.



À l'issue des votes, le dépouillement, effectué par les élus de CM2, a dévoilé les noms des nouveaux élus :

- École André Langard : Rayan BERKACHE, Mélina DILMI, Islem MESKINE
- École Francis Nicolas : Manon LENTINI
- École Grand Pré / Saint-Nicolas : Cléa JOUBERT, Malek AHMED

Ceux-ci sont venus compléter la liste des CM2 élus l'an dernier :

- École André Langard : Alissa MISERANDINO, Manel MAKHLOUFI, Djebri ALLIROL
- École Francis Nicolas : Lina BOUABDALLAH, Mady KALKOUL Mady, Din ATEF
- École Grand Pré / Saint-Nicolas : Elsa VIDAL, Gauthier BROTTTE, Lohan SISAVATH-CASTIGLIONE, Valentin VINCENT

Le lundi 18 novembre, au cours de la première réunion plénière de l'année scolaire, Monsieur le Maire a installé la nouvelle équipe, en présence d'élus adultes et de parents.

Après lecture de la charte, Monsieur Le Maire et les élus juniors l'ont signée.

Les jeunes élus se retrouveront une fois par mois afin de travailler sur les thèmes qu'ils ont choisi d'un commun accord :

- Réalisation, par les enfants des écoles, les élus du CME et la population, accompagnés d'une association spécialisée, d'un itinéraire pédestre, à des fins pédagogiques, en respectant la biodiversité. Ce projet se réalisera sur deux années scolaires.
- Le bénévolat - les associations de L'Horme - l'association l'hormoise « Aide aux Lépreux ».

ENFANCE - JEUNESSE

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU CŒUR DES ACTIONS ENFANCE JEUNESSE



La commune est consciente des enjeux écoresponsables actuels et de leur impact au quotidien sur le bien-être des enfants, voici une liste non exhaustive d'actions qui font la part belle au développement durable.

LES COUCHES BIOS À LA CRÈCHE

La crèche va bientôt utiliser des couches écologiques élues « Meilleurs Produits Eco 2019 ».

Ce sont des couches qui ne contiennent ni résidu de lotion, ni parfum, ni chlore, ni colophane, ni latex, ni phtalates et paraben.

DU LOCAL ET 50 % DE BIO DANS LES ASSIETTES DE LA CRÈCHE ET DES RESTAURANTS SCOLAIRES

La volonté de la commune concernant la restauration est d'apporter une meilleure qualité des repas pour les enfants.

Pour cela, les produits bio perdurent et augmentent en passant de 25% il y a 3 ans à 50% depuis 1 an. Les circuits courts sont favorisés, ainsi 50% des aliments servis proviennent de producteurs locaux (légumes et fruits, produits laitiers). Les viandes sont d'origine Auvergne-Rhône-Alpes et les volailles certifiées Label rouge. Un repas entièrement végétarien est servi à tous les enfants chaque semaine. Les familles qui le souhaitent peuvent également réserver un repas végétarien tous les jours de la semaine.



ENTRETIEN ÉCOLOGIQUE DES LOCAUX

La qualité de l'air y joue un rôle primordial pour les enfants. En effet les impacts peuvent être multiples : bronchiolite, maladies cutanées...

C'est pourquoi une réflexion est en cours pour que l'entretien des locaux accueillant des enfants se fasse sans produit polluant. Même si nous utilisons déjà aujourd'hui des produits écologiques, nous souhaitons aller plus loin. Ainsi, l'entretien pourra se faire au nettoyant vapeur, savon noir, vinaigre blanc et autres produits éco certifiés au quotidien.

DES ACTIONS PÉDAGOGIQUES ÉCO CITOYENNES

Les enfants sont sensibilisés aux enjeux de développement durable sous différentes formes :

- Un projet de création d'un sentier pédagogique par les enfants sur la biodiversité.
- La lutte contre le gaspillage alimentaire avec, par exemple, le compostage des déchets par les enfants dans les restaurants scolaires. Ceux-ci agissent de façon concrète et ont pris le réflexe de trier les matières compostables en fin de repas.



◀ Cette démarche vise à sensibiliser les enfants au gaspillage alimentaire et à les rendre acteurs du projet, notamment pendant le temps méridien.

Ce compost servira, entre autres, à nos botanistes en herbe lors d'activités ludiques au sein de l'accueil de loisirs ou encore sur le potager de l'école Francis Nicolas.

- Des semaines à thème axées sur le développement durable durant la pause méridienne.
- Une démarche « école écocitoyenneté et son quartier » pour l'école Langard soutenue par Saint-Étienne Métropole.

C'est une démarche d'école, transversale et partenariale, sur le long terme, à engager sur trois années scolaires.

L'objectif prioritaire est la sensibilisation des plus jeunes par l'acquisition de connaissances, la pratique de gestes éco-citoyens et de comportements responsables en lien avec leur lieu de vie.

Le programme permet également de prendre conscience des richesses du territoire.

LES CHANTIERS ÉDUCATIFS

Support important dans leur processus d'insertion, ils permettent à des jeunes de 16 à 25 ans de travailler dans des conditions proches de celles du marché de l'emploi.

Encadrés par des éducateurs, des travaux divers leurs sont confiés tels que l'affichage pour la saison culturelle, le nettoyage de livres de la médiathèque ou encore le service au restaurant scolaire. Ces chantiers poursuivent des objectifs éducatifs, sociaux, de médiation, de solidarité et de lien social.



L'ACCUEIL DES 10- 14 ANS

Les vacances :

Chacun (animateur et enfants) propose une ou des activités, avec un but pédagogique ou en fonction d'un projet, aux autres. Ces activités sont par la suite débattues et réadaptées si besoin. Ce qui permet de co-écrire le planning des vacances avec les jeunes. Ainsi, nous rendons les jeunes acteurs de leurs vacances tout en pensant à leur épanouissement en pratiquant les activités qu'ils auront proposées. Nous veillons également à ce que chacun prenne la parole et puisse proposer une activité.



Johana, animatrice pour les 10-14 ans



Arthur, responsable de l'accueil des jeunes 10-14 ans

RENSEIGNEMENTS

education@ville-horme.fr ou 04 77 31 89 82

INSCRIPTIONS

En ligne sur le Portail Famille ou à la Maison de la Famille (rue des cités).

L'accompagnement à la scolarité :

Il se déroule tous les mardis (à la médiathèque) et les jeudis (à la maison des sociétés) de 17h30 à 19h30. Notre objectif est de permettre à des jeunes de développer des méthodes qui leur correspondent afin qu'ils puissent apprendre et travailler dans de bonnes conditions. Une cotisation d'une dizaine d'euros pour l'année est demandée.

Mercredis après-midi :

Les mercredis après-midi permettent aux jeunes de 10-14 ans de pouvoir organiser ou de réfléchir à des projets en cours ou futurs (réalisation d'une fresque sur la solidarité, raid sportif itinérant, séjour humanitaire à l'étranger...). C'est aussi l'occasion de pratiquer des activités ludiques.



LA PAUSE MÉRIDienne : TOUJOURS LE SOUCI DE QUALITÉ

Notre objectif est de faire de la pause méridienne un temps aussi reposant pour les enfants qu'à la maison. Cependant, les inscriptions sont de plus en plus nombreuses et nous devons donc être vigilants à différents points :

LA RÉDUCTION DU BRUIT :

Depuis la rentrée 2018, la réduction du bruit passe par deux axes de travail : un pédagogique et un autre technique.



Au niveau pédagogique, nous avons adapté le projet pour favoriser les petits groupes afin que le besoin et le développement de chaque enfant soient respectés. Pendant le temps de repas, les enfants sont assis par table de 8 avec la présence d'un animateur qui favorise les échanges et canalise le bruit.

L'équipe pédagogique met en place plusieurs outils pour rendre responsable les enfants comme un jeu sous forme d'énigme, un « bruitomètre » qui se mesure grâce à une application. Pour les plus petits, un outil ludique sous forme de code couleur est utilisé.

Tout ce travail a permis une nette diminution du volume sonore. En effet, les mesures tournent dorénavant en moyenne entre 60 et 75 décibels, ce qui est correct (pour information une pièce vide se situe à 40 décibels).

Au niveau technique, la commune a investi dans des chaises en polypropène et des tables avec un plateau absorbant. Un réaménagement des salles de restauration a été effectué.

La salle d'activité du Bourg a ainsi été cloisonnée en trois parties ce qui a permis l'ouverture d'une seconde salle de restauration, le bruit est ainsi atténué.

Le projet va se poursuivre sur l'année 2020. L'installation de rideaux acoustiques permettra de réduire la réverbération du bruit et ainsi améliorer encore l'ambiance sonore.

LA SIESTE POUR FAVORISER LES APPRENTISSAGES

Le ministère de l'Éducation préconise la sieste après le repas chez les enfants jusqu'à l'âge de 4 ans.

Pourquoi coucher les enfants après le déjeuner ? Les chronobiologistes insistent sur l'importance de respecter les rythmes biologiques de l'enfant. Les textes préconisent une sieste d'1h à 1h30 pour « respecter une alternance équilibrée entre les temps d'activité et les temps calmes et de repos des enfants ». « La sieste des élèves de 2 et 3 ans, prime, sauf exception, sur d'autres activités », précise le document du ministère dans lequel apparaissent les recommandations sur les rythmes en maternelle.

En effet, les bienfaits de la sieste chez les enfants ont été récemment mis en avant par des chercheurs. Ceux-ci ont démontré que chez les enfants de 3 à 5 ans, une sieste favorise l'apprentissage et consolide la mémoire.

Ils retiendraient plus d'informations et seraient meilleurs aux exercices de visualisation dans l'espace.

C'est pourquoi, la mairie a fait le choix de financer, en plus des animateurs, l'intervention des ATSEMS des différentes écoles publiques et privée, sur le temps méridien. Ainsi, les petites et moyennes sections, rejoignent leur école après le repas pour bénéficier d'un temps de repos dès 12h45.



MÉDIATHÈQUE

PRIX ROMANGIER

La nouvelle édition du prix RomanGier a démarré mercredi 4 décembre avec le lancement à la médiathèque de Saint-Martin-la-Plaine.

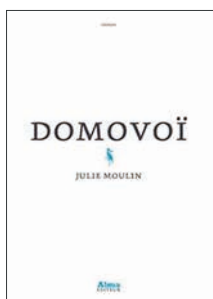
Trois nouveaux romans sélectionnés par les bibliothécaires sont à découvrir :

- *De mémoire* / Yamine Benahmed
- *La dernière fois que j'ai vu Adèle* / Astrid Eliard
- *Domovoï* / Julie Moulin

Le RomanGier, c'est aussi deux rendez-vous dans l'année :

- Un petit-déjeuner lecture « *Elle se livre au lit* » samedi 15 février à 10h à la salle Jean Rostand de Lorette, par la Compagnie Maintes et Une Fois.
- Une rencontre avec le lauréat en juin 2020.

Venez vite vous inscrire auprès des bibliothécaires pour participer à ce prix littéraire et voter ensuite pour le roman que vous avez préféré parmi ces trois titres. Bonne lecture !



ITINÉRANCES EN FÊTE : À LA DÉCOUVERTE DES CULTURES URBAINES

En mai 2020, la 4^{ème} édition d'itinérances en fête propose une incursion dans les univers du beatbox, du slam, du rap, du hip-hop, du street art...

Les médiathèques d'itinérances souhaitent vous faire découvrir les cultures urbaines sous de multiples facettes, via des ateliers, concerts, une rencontre d'auteur, une représentation théâtrale, une conférence, des expositions, etc. La programmation est en cours.



QUE VA-T-IL SE PASSER À LA MÉDIATHÈQUE CE DÉBUT D'ANNÉE ?

Pour bien démarrer l'année, l'équipe de la médiathèque vous propose *Ça grogne chez les vieilles trognes* par la Compagnie Malgraine mercredi 29 janvier 19h. Une invitation à rire, sourire, de notre peur de vieillir.

Un cabaret-spectacle qui ne vous laissera pas indifférent. N'oubliez pas de réserver vos places dès à présent au 04 77 19 18 24. Tandis que les samedis matins de janvier et février, une escouade de lecteurs (inscription close) se formera à la lecture à voix haute avec Béatrice Bompas, metteuse en scène et comédienne, Julie, Cédric et Natacha vous emmèneront en voyage du côté de la Grèce avec une projection et une exposition.

Embarquez pour les îles grecques avec le film documentaire d'Evelyne et Alain Basset mercredi 19 février 19h.

Et voyagez à travers les photographies de Jacques Boguel du 4 au 29 février.

Le printemps verra ensuite le jour sous le signe de la poésie avec les spectacles Joselito : *divination et poésie* par la Compagnie Nosferatu samedi 21 mars 11h et *Aïe un poète !* mercredi 25 mars 19h avec Muriel Coadou. L'occasion de jouer avec les mots !



APPEL À BÉNÉVOLE

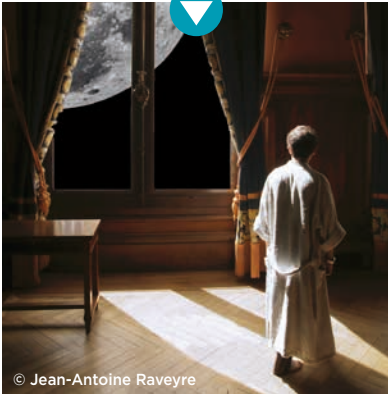
L'équipe de la médiathèque est à la recherche d'un ou une bénévole pour aider au nettoyage et rangement des documents le samedi matin.

Alors, si vous avez envie de participer à la vie de la médiathèque et si vous êtes disponible le samedi matin, n'hésitez pas à contacter Natacha au 04 77 19 18 24.

SAISON CULTURELLE

LES SPECTACLES À VENIR À L'ESPACE CULTUREL LA BUIRE

**CALIGULA /
CIE LALALACHAMADE**
VENDREDI 24 JANVIER - 20H30
Théâtre



Caligula est un jeune et bon empereur lorsque meurt sa soeur Drusilla qu'il aime d'un amour fou et incestueux. Il découvre alors l'inanité de la vie, la veulerie et la lâcheté des hommes. Le Bien, le Bonheur, l'Amour... rien n'est vrai, rien ne dure.

Dans sa quête d'absolu, il veut l'impossible et se révolte contre le destin et les Dieux, renverse toutes les valeurs, s'octroie la liberté extrême contre tous : liberté de vie et de mort, logique implacable de l'arbitraire. Il se délecte dans l'asservissement, les humiliations, les exécutions et le vice. Mais en niant les hommes, il se nie lui-même, le prix de sa vérité sera sa propre mort.

CENDRES / CIE PLEXUS POLAIRE
MARDI 11 FÉVRIER - 20H30
Thriller marionnettique

« Cendres, c'est la collision de deux récits. Dans le sud de la Norvège, à une génération d'écart, dans un petit village, l'histoire d'un jeune homme qui met le feu aux habitations et l'histoire d'un écrivain qui s'en saisit comme matériau littéraire. Deux intimités torturées. Des êtres tragiquement ordinaires. Qui ploient sous les assauts de leurs démons. Qui brûlent d'un feu secret qui les consume. C'est un récit de la condition humaine, une histoire

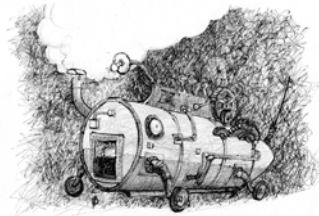
de la bête tapie en chacun, et avec laquelle nous pactisons pour ne pas être dévorés. » *Mathieu Dochtermann.*

À travers les images, les sons et les gestes, la présence du comédien et celle des marionnettes à taille humaine, Plexus Polaire donne ainsi vie aux sentiments les plus enfouis dans un spectacle poétique et brutal.



**AU FOND DE LA GRANGE /
CIE LA SOUPE AUX ÉTOILES**
VENDREDI 06 MARS
10H30 ET 15H

Conte musical à partir de 6 ans /
Durée 50 min / Tarif unique 6€



En vacances à la campagne chez son pépé, un p'tit gars de la ville découvre un matin que la petite souris a emporté toutes ses dents ! Pour les retrouver, débute alors une folle journée d'aventures orchestrée par une vieille machine agricole rouillée qui repose au fond de la grange de son pépé : un engin magique et étrange composé d'objets sonores. À chaque aventure, sa rencontre contée ! Et nos deux artistes conteurs-chanteurs-musiciens-bruiteurs nous emmèneront de contrées en contrées, des ambiances chaleureuses d'Amérique du Sud, aux atmosphères mystérieuses d'Europe de l'Est et d'Afrique du Nord, en passant par du rock, du hip-hop et des compositions originales.

RÉVOLTE / CIE DE LA COMMUNE
MARDI 10 MARS - 20H30
Théâtre

Rien n'est sérieux dans cette pièce, sauf la pensée qu'Alice Birch distille, à savoir qu'il est temps de reconsidérer les rapports homme / femme. Communication, sexualité, paternalisme, revendications... Tant de questions se posent quant à l'égalité, ou plutôt à l'inégalité des salaires, des postes et de la considération... Alice Birch ne répond pas à ces questions, mais elle en pose d'autres, moins évidentes, plus déroutantes, inattendues. Les cinq comédiens de la compagnie de la Commune se prêtent au jeu des répliques assassines, ils ne vont pas raconter une histoire mais manipuler un kaléidoscope de situations, état des lieux absurde de l'incompréhension entre les sexes : c'est grinçant, c'est choquant et c'est drôle. Et si le féminin d'un seul coup s'affranchissait des règles établies ?



Plein tarif : 14 €
Abonnés, étudiants : 10 €
Moins de 18 ans : 6 €
Billet famille : 28 €
Contact : 04 77 19 18 27
culture@ville-horme.fr

**Horaires d'ouverture
de la billetterie :**
mardi 14h-18h / mercredi
9h30-12h et 14h-18h / jeudi
9h30-12h / vendredi 14h-18h.

Entrée par la porte de la médiathèque - cours Marin.

SECOURISME



« Permis de Sauver » est une application permettant à toutes les personnes possédant un smartphone de participer à la chaîne des secours.

Dans le cadre de l'engagement du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de la Loire en faveur du développement de la sécurité civile, l'établissement expérimente l'application citoyenne « Permis de Sauver ». Elle propose une possibilité d'intervention rapprochée assurant une prise en charge plus rapide de la victime, augmentant ainsi les chances de survie.

Cette application, conçue par deux sapeurs-pompiers de Lyon, permet aux citoyens formés aux gestes de premiers secours, de recevoir, via notre Centre de Traitement de l'Alerte (CTA), une notification sur smartphone afin d'agir dans l'attente de l'arrivée des secours.

22 Services Départementaux d'Incendie et de Secours (SDIS) sont déjà partenaires de « Permis de Sauver » en France et une véritable dynamique est en cours dans la région (Rhône, Savoie, Haute-Loire, Ardèche, Cantal...).

L'efficacité de cette application repose sur la création d'une véritable communauté de sauveteurs bénévoles et donc sur la mobilisation du plus grand nombre, en tout point du département de la Loire.

Chacun d'entre vous peut d'ores et déjà télécharger l'application et devenir un maillon complémentaire essentiel de la chaîne des secours.

Mais comment faire ?

Téléchargez gratuitement l'application (disponible sur GooglePlay et Apple), inscrivez-vous individuellement et scannez le diplôme le plus élevé que vous avez dans le domaine du secours aux personnes (initiation gestes qui sauvent, PSC1, PSE, équiper SAP etc.). Vous serez alors enregistré en tant que citoyen sauveteur 3 étoiles !

Vous n'avez aucun diplôme de secourisme ?

Ce n'est pas un problème ! Chaque geste compte, vous pourrez par exemple amener un défibrillateur jusqu'à une victime tout en étant accompagné par téléphone par un opérateur du Centre de Traitement de l'Alerte (CTA).

On compte sur vous !



ABUS, MALFAÇONS, HARCÈLEMENTS

UNE LIGNE TÉLÉPHONIQUE À VOTRE DISPOSITION POUR SIGNALER LES DÉRIVES

 **04 77 92 11 32**

Les témoignages recueillis serviront à sensibiliser les décideurs politiques sur la nécessité de mieux contrôler les offres de travaux à 1 euro et à leur demander des mesures pour enrayer les dérives de plus en plus fréquemment constatées.

PAR PRÉCAUTION, avant de vous engager pour des travaux :

- demandez préalablement un ou plusieurs devis,
- vérifiez l'identité de l'entreprise qui doit intervenir,
- assurez-vous qu'elle fait appel à des ouvriers régulièrement déclarés, qu'elle possède une assurance décennale et une qualification RGE à jour (<https://www.faire.fr>),
- ne retournez aucun document avant que les travaux soient achevés.

CHAMBRE DE L'ARTISANAT ET DES PETITES ENTREPRISES
DU BÂTIMENT DE LOIRE
alerte1euro@capeb-loire.fr





SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE



ENQUÊTE SUR LA MOBILITÉ

Une vaste enquête sur les habitudes de mobilité des habitants du sud du département de la Loire a débuté le 3 décembre. Dans ce cadre, vous êtes susceptible d'être sollicité en face à face ou par téléphone.

3/12/19
au
4/12/20

durée de l'enquête

11 000

personnes interrogées

Où vous rendez-vous le plus régulièrement ? Par quels moyens ? À quelle fréquence ? Voilà quelques-unes des questions qui risquent de vous être posées dans les prochaines semaines. Plusieurs enquêteurs sillonnent en effet le territoire pour interroger les habitudes de déplacements de ses habitants.

Leur objectif ? Mieux connaître les flux et les pratiques de mobilité, la part des différents modes et les motifs des déplacements.

Les résultats collectés permettront de nourrir les réflexions autour des différents documents de planification de la Métropole et de répondre au mieux aux évolutions des différents usages.

Chaque agent est muni d'une carte professionnelle et possède une attestation, signée par le président de la métropole, que vous pouvez lui demander à tout moment.

Analyser la mobilité à l'échelle nationale

Établie sur la base d'un protocole national du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA), et basée sur un questionnaire standardisé, l'enquête permettra également d'établir des comparaisons entre territoires et de suivre les évolutions des pratiques dans le temps.

Réalisée auprès d'un nombre élevé de ménages, cette enquête « Mobilité Certifiée Cerema Saint-Etienne/Loire Sud/Pilat » est longue mais également riche d'enseignements. La précédente étude de ce type avait été menée en 2010.

NOUVEAU CALENDRIER DU RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET DU RECYCLAGE



Afin d'améliorer les performances du tri, Saint-Étienne Métropole et la Ville de L'Horme ont décidé de doter tous les habitants de la commune de bacs jaunes et de modifier la fréquence de ramassage des ordures ménagères et du recyclage à compter du 6 janvier 2020 pour les quartiers ci dessous :

QUARTIER	ORDURES MÉNAGÈRES	RECYCLAGE
Coteau / Planèze / Fay	Mardi	Mercredi
Rue du Garat Montée de Fonsala Avenue Berthelot Rue de la Libération Les Rouardes Quartier Targe	Lundi	Mercredi
Rue Faubourg de Couzon	Jeudi	Vendredi

LE RENOUVEAU DU VTT EN 2019 : 35 ITINÉRAIRES REVUS ET MODERNISÉS

Au fil des années, la pratique sportive a évolué. La démocratisation de ce loisir de pleine nature et l'arrivée des VTT à assistance électrique induisent des besoins différents.

Tous les itinéraires ont donc été revus cet été 2019. Globalement moins techniques, pas forcément plus courts, toujours bien calibrés et parfaitement renseignés. Le Parc du Pilat a complètement repensé son offre : 29 boucles de cross-country, dont 14 circuits recommandés pour les VTTAE (sans portage), plus 6 itinéraires enduros au profil descendant créés de toute pièce. Un topo-guide Vtopo vient de sortir avec les descriptifs des nouveaux circuits. Les tracés et descriptifs de tous les itinéraires sont également consultables en ligne, imprimables et téléchargeables sur pilat-rando.fr

La promotion de cette nouvelle offre a été assurée lors du Roc d'Azur pour affirmer le Pilat comme une destination Vélo qui compte !

1^{ER} CONCOURS DE L'ECO-HABITAT DU PILAT

Vous avez construit ou rénové votre habitation avec soin et attention ? Toutes les réflexions qui vous ont guidés pourraient servir de référence pour de futurs projets !

Le Parc du Pilat vous propose de concourir pour le prix de l'Eco-habitat du Pilat.

La réalisation gagnante sera présentée parmi les références au Centre de Ressources sur l'Habitat Durable à la Maison du Parc à Pélussin. Un cadeau surprise à la clef également !



Dépôt des candidatures jusqu'au 31 janvier 2020.

Toutes les informations sur : www.parc-naturel-pilat.fr

CONCOURS DE FLEURISSEMENT

Félicitations aux L'Hormoises et L'Hormois qui cette année encore ont répondu présents malgré un été sec et très chaud : 28 inscrits pour le concours de fleurissement, sans oublier nos services espaces verts qui dès le printemps ont égayé notre commune de fleurs multicolores.



Le jury a fait le tour de la commune le 6 juillet et a noté sur une grille d'évaluation le choix des couleurs, des variétés, de l'emplacement. Très apprécié en 2018, cette année encore, les lauréats ont reçu un bon d'achat chez Landy Pépinières - Paysages - Piscines de Saint-Paul-en-Jarez ou Bernard Frédière, horticulteur de Saint-Chamond.

Palmarès 2019 :

Catégorie Maison - 13 inscrits :

- 1^{ère} Mme Marcelle Relave - 51 pts > 1 bon de 70€.
- 2^{ème} Mme Nicole Maisse et 2^{ème} ex aequo M. Maurice Chalancon - 46 pts > 1 bon de 35€
- 3^{ème} Mme Isabelle Faras - 42 pts > 1 bon de 30€

Catégorie Balcon - 15 inscrits :

- 1^{ère} Mme Catherine Thévenet - 51 pts > 1 bon de 70 €.
- 2^{ème} Mme Marie Thérèse Buscail - 47 pts > 1 bon de 35 €
- 3^{ème} M. Jean Ladaviere - 45 pts > 1 bon de 30 € Merci à tous et rendez-vous en 2020.



INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Envue des prochaines élections municipales et communautaires, tous les électeurs sont invités à vérifier leur bonne inscription sur la liste électorale par le biais du site internet :

www.service-public.fr rubrique papiers-citoyenneté/élections/ quelle est votre situation (bien suivre la procédure indiquée sur le site et inscrire tous vos prénoms).

Concernant les électeurs non encore inscrits, ces derniers peuvent se faire inscrire jusqu'au 7 février 2020 sur la liste électorale.